

Évaluation / Maintien de compétence – 1 jour

Tarif : 300 € HT - 360 € TTC

Cette formation permet une remise à niveau du pilotage à vue de drone professionnel, de la réglementation et de l'utilisation du matériel dans le cadre de votre activité professionnelle. Cette formation peut attester de votre démarche de mise à niveau continue auprès de vos donneurs d'ordre

PROGRAMME

RAPPEL THÉORIQUE DES PROCÉDURES DE TRAVAIL AVEC DRONE

- Rappeler la réglementation en vigueur
- Rappeler les procédures d'un système drone (aéronef télépiloté, chargeur, batteries, ...)

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET VÉRIFICATION

- Activité d'exploitant au 30/06/2018
- Aptitude à la préparation de mission
- Aptitude opérationnelle terrain (Mise en place protection des tiers)
- Aptitude au télépilotage (Mode de vol et type de vol)
- Vérification de la documentation exploitant / télépilote et de la flotte utilisée (conformité des drones selon spécificités réglementaires : coupures moteurs, parachutes, enregistrement UAS, Numéro Exploitant)
- Vérification des acquis théoriques par test QCM
- Délivrance du livret de progression et attestation de suivi de formation en cas de succès

Objectifs pédagogiques :

- Rappels réglementaires remise à niveau et évaluation du pilotage à vue d'un drone professionnel
- Retrouver confiance en son pilotage

Moyens techniques :

- Drones d'entraînement équipés double commande
- Drones professionnels équipés double commande et retour vidéo
- Terrains de vol extérieurs et hangars indoor
- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur, paperboard

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- Supports de cours
- Présentation vidéo projetée
- Formateur télépilote instructeur

Lieux : Dardilly (69) / Guadeloupe (971)

Durée : 07 heures / 1 jour

Accessibilité personnes handicapées : Nous consulter

Public :

Télépilote confirmé

Prérequis :

Validation examen théorique drone
Être déjà télépilote expert / Maîtrise de l'exploitation d'un système de drone professionnel

Type de formation :

Formation présentielle inter-entreprise continue

Horaires :

De 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présences stagiaires & formateurs à la demi-journée

Validation :

Attestation de suivi de formation

Appréciations de la formation :

Questionnaire de satisfaction (évaluation à chaud)